

lycée hôtelier
Yvon Bourges

académie
Rennes
Éducation
nationale

Secrétariat

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

MODE D'ACCES AUX RESTAURANTS : CARTE MAGNETIQUE

Pour accéder au self, une carte est remise gratuitement aux nouveaux élèves à la rentrée. Elle servira pendant toute la scolarité au lycée. En cas de perte ou de dégradation, la carte de remplacement sera facturée au prix de 5,70€.

Dossier suivi par
Nathalie Hervé

Téléphone
02 99 16 80 80

Télécopie
02 99 16 80 81

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr



	OBSERVATIONS	TARIFS 2020 (Révisables au 01/01/2021)
<ul style="list-style-type: none">INTERNE ⇒ CAP/BAC PRO/BAC STHR	Hébergement et tous les repas au Lycée	1 552,68 €
<ul style="list-style-type: none">DEMI-PENSIONNAIRE ⇒ CAP/BAC PRO/BAC STHR	Déjeuner seul au Lycée	524,97 €
<ul style="list-style-type: none">EXTERNE ⇒ 1 TS/2 TS/MAN ⇒ MENTIONS COMPLEMENTAIRES	Déjeuner seul au lycée Paiement au repas	3,94 €

LE MONTANT DES FRAIS SCOLAIRES est établi sur la base d'un forfait annuel, de septembre à juin et est payable en trois échéances (novembre/ février/ mai). Les bourses et périodes de stage sont automatiquement déduites du montant trimestriel.

1°- **PAIEMENT EN LIGNE** par internet : règlement en une ou plusieurs fois à votre convenance (instructions fournies en octobre 2020).

2°- PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Le lycée vous offre la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique mensuel de novembre 2020 à juillet 2021. Cette procédure est entièrement gérée par le service gestion du lycée ; vous n'avez aucune démarche à effectuer auprès de votre banque ni de frais supplémentaires à votre charge.

Les prélèvements interviendront le 10 de chaque mois et seront fonction de la somme due pour le trimestre. Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez nous retourner l'autorisation de prélèvement accompagnée d'un R.I.B aux normes IBAN.

LORS DES TRAVAUX PRATIQUES en soirée, les demi-pensionnaires et les externes ont la possibilité de prendre les dîners au lycée. Ces repas, au prix unitaire de 3,94€, doivent être réglés à l'avance (espèces, chèque, carte bancaire).